

---

## **Communiqué de presse de la section académique du SNES-FSU**

### **Élève : auras-tu vraiment le choix ?**

### **Les masques continuent de tomber autour de la réforme du lycée...**

Depuis des mois, le ministère n'a de cesse de communiquer sur l'objectif annoncé de la réforme du lycée : laisser une liberté entière aux élèves pour choisir leurs trois spécialités en première générale. Las, la réalité sera beaucoup plus rude pour les élèves ! Dans une circulaire ministérielle datée du 6 mars 2019, ce n'est plus vraiment à l'ordre du jour :

- Priorité sera donnée aux élèves de 2<sup>nd</sup>e de l'établissement pour suivre les spécialités qu'il propose (rappel : aucun établissement ne propose l'ensemble des spécialités...)
- Dans le cas où trop d'élèves d'un même lycée veulent suivre une spécialité (les mathématiques par exemple, qui ne font plus partie du tronc commun), le ministère a pensé à trois solutions possibles : suivre la spécialité dans un autre établissement, suivre des cours par le CNED ou bien à défaut imposer une spécialité non choisie par l'élève !

L'académie perd plus de 50 postes d'enseignants de collèges et lycées à la rentrée 2019 avec une hausse prévue de 2000 élèves. Ouvrir des groupes de spécialités supplémentaires pour permettre aux élèves de pouvoir suivre les spécialités de leur choix et ce dans des conditions acceptables (c'est-à-dire a minima dans leur lycée) va relever de la gageure...

Le ministère prend peut-être enfin la mesure de ses décisions et l'impossibilité de mettre en œuvre ses annonces, mais la réponse apportée ne satisfera personne et pénalisera en premier lieu les élèves et leur avenir !

Le SNES-FSU demandent l'abandon de ces réformes et l'ouverture de réelles concertations sur le lycée et un retour à un baccalauréat avec épreuves terminales, nationales et anonymes.

Nîmes, le 12 mars 2019

#### Contacts :

Florence DENJEAN-DAGA

Bertrand HUMEAU - 06.87.01.96.75

Secrétaires académiques du SNES-FSU